



**NOZAY**

Le Conseil municipal, convoqué le 31 août 2018, s'est réuni le **13 septembre 2018** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

**Présents** : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Jean-Noël THOMAZEAU (arrivé à 20h28), Mme Françoise JORAT, M. Jean-Bernard BAUSSANT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Catherine FOUGERE, Mme Isabelle TESSIER, M. Bertrand GEFFRIAUD (arrivé à 20h22), Mme Hélène BRICAUD, M. Olivier GENESTE, M. Nicolas BESNIER, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h34), M. Jean-Marc FRANÇOIS, M. Nicolas ROBIN, Mme Angélique PAILLUSSON, Mme Isabelle GERARD-JAVEL, M. Frédéric BOURDEAU (arrivé à 21h00), M. Gilles CALO, Mme Marie-Lyse DUBOURG, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

**Absents excusés** : Mme Sandra VAILLANT, Mme Catherine GUIHEUX, Mme Catherine DUCHESNE.

Mme Sandra VAILLANT a donné pouvoir à Mme Hélène BRICAUD  
Mme Catherine GUIHEUX a donné pouvoir à M. Jacques PRIOUX  
Mme Catherine DUCHESNE a donné pouvoir à M. Nicolas BESNIER

☞ Mme Brigitte BOURSEAU a été élue secrétaire de séance

---

## DECISIONS

---

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 juillet 2018** : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans modification.

### **AFFAIRES FONCIERES**

**Urbanisation secteur du Châtelet** : Après présentation du diagnostic et des enjeux environnementaux issus de la première phase des études, le périmètre du projet d'aménagement des secteurs du Châtelet et de la Renardière est modifié. Un sursis à statuer est institué sur ces périmètres. La délibération et le plan du secteur sont consultables en mairie. Unanimité.

**Affaires foncières** : Le Conseil municipal étudie la proposition d'un promoteur-aménageur, intéressé par la parcelle communale du Châtelet et le site de l'ex Super U. La société sera invitée à présenter son projet plus en détail lors d'une prochaine séance de Conseil municipal.

**Cession immobilière** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de céder au profit de la société URBANEVO le bâtiment de casernement de l'ancienne gendarmerie, ses annexes et le terrain attenant (1613 m<sup>2</sup>) au prix de 362 000 € net vendeur, en vue de la réhabilitation et de la commercialisation des 8 logements. Condition suspensive : pré-commercialisation de 5 logements.

**Acquisition de terrain** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir auprès des Consorts Fricaud une superficie de 800 m<sup>2</sup> issue de la division de la parcelle BN778, à raison de 70 € le m<sup>2</sup>, frais à la charge de la commune, pour l'implantation d'un nouvel accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement.

**Demande de cofinancement** : La commune sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation du projet de construction du nouvel accueil périscolaire et ALSH.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

**Assainissement collectif des eaux usées** : Le Conseil municipal valide à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour l'année 2017.

**Convention de mutualisation** : Un avenant à la convention est accepté à l'unanimité, afin de tenir compte de l'évolution des besoins du service mutualisé « accueil-tâches administratives polyvalentes » au profit de la commune de Treffieux.

**Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** : Dans le cadre de la mise en œuvre du RGPD, le Conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Morgane PINEL en qualité de délégué à la protection des données.

**Tableau des effectifs** : Le Conseil municipal décide de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, tenant compte de la réorganisation des services à l'enfance pour le retour au rythme scolaire à 4 jours. Unanimité.

**Protection sociale complémentaire des agents communaux** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au contrat groupe proposé par le Centre de gestion pour la prévoyance « maintien de salaire ». La participation de l'employeur est maintenue à raison de 11,50 € par mois et par agent adhérent, avec un minimum de cotisation de 1 € laissé à la charge de l'agent.

**Subvention** : Une subvention de 300 € est accordée à l'association Les Z'L Bleues, pour la participation à l'action humanitaire et solidaire 4L Trophy (25 voix pour et 2 abstentions – Alain Grimaud, Jean-Marc François).

### **MARCHES PUBLICS / ACHATS / TRAVAUX**

**Construction salle polyvalente – Avenant au marché** : Le Conseil municipal accepte, par 26 voix pour et 1 abstention – Alain Grimaud, l'avenant n°1 au marché de travaux pour la construction de la salle polyvalente, lot n°12 – nettoyage de mise en service, pour un montant de 778 € HT.

**Marché pour acquisition et pose de signalisation** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les offres suivantes :

- Lot n°1 – Fourniture de matériel de signalisation de voirie : Offre LACROIX, pour un montant de 12 061,10 € TTC
- Lot n°2 – Mise en place et marquage au sol : Offre ESVIA, pour un montant de 12 382,74 € TTC

**Marché Travaux de Voirie** : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les offres de la société CHARIER TP :

- Lot n°1 – Enduits d'usure, pour un montant de 57 091,44 € TTC
- Lot n°2 – Allées au cimetière et réfection de trottoir, pour un montant de 33 984,00 € TTC
- Lot n°3 – Point A Temps Automatique (PATA) pour un montant de 34 920 € TTC.

**Extension de réseau électrique - Participation communale** : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les conditions de participation aux frais d'extension de réseau électrique et téléphonique pour la desserte d'un lot constructible au village de Rouans proposées par le SYDELA, à raison de 3 140 € TTC pour un montant de travaux de 6 815,47 € HT.

### **DIVERS**

**Service Départemental Incendie et Secours** : Le Conseil municipal adopte, par 22 voix pour et 5 abstentions (Jean-Noël Thomazeau, Jean-Marc François, Christophe Nivet, Bertrand Geffriaud, Jean-Bernard Baussant), une motion qui sera transmise au Conseil d'administration du SDIS au sujet de la proposition de révision du mode de calcul des contributions versées par les collectivités au SDIS, particulièrement pénalisante pour les territoires ruraux.

**Décisions du Maire prises par délégation entre le 6 juillet et le 24 août 2018** : NEANT

**Prochain Conseil municipal** : jeudi 11 octobre 2018

Affiché le 14 septembre 2018

**Le Maire,  
Jean-Claude PROVOST**